

RESPONSABLE DE STRUCTURE DU SPECTACLE-VIVANT (RS-SV)

La formation « Responsable de structure du spectacle vivant » (RS-SV) est une formation à distance dont l'objectif est d'apporter aux futurs dirigeants d'entreprise du spectacle, issus du terrain, un premier socle opérationnel de compétences pour satisfaire à leurs missions. 2 sessions sont prévues : l'une centrée sur TOULOUSE, l'autre sur MONTPELLIER.

Parmi ces compétences, notamment les cadres légaux, sociaux et fiscaux applicables, des apports dans le domaine des ressources humaines et management et des méthodologies de recherche de partenaires de production.

PUBLIC ET PREREQUIS

La formation s'adresse à des personnes souhaitant accéder à un poste de responsable de structure dans le domaine du spectacle vivant.

Pour présenter sa candidature, il faut être demandeur d'emploi et satisfaire aux conditions générales permettant de bénéficier d'une formation dans le cadre du plan régional de formation de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Une expérience avérée dans le spectacle vivant est obligatoire pour un futur responsable de ce type de structure. Cette expérience doit se situer dans le domaine de l'administration générale d'un projet. La formation est aussi destinée aux porteurs de projet « artistes » désirant développer leurs compétences transversales en vue d'une montée en puissance dans leur structure.

Une forte capacité au travail en autonomie et une bonne connaissance d'Excel sont requises.

OBJECTIFS

Transmettre les compétences permettant l'accès à un poste de responsable dans le secteur du spectacle vivant dans les domaines « clé » de la gestion générale de l'entreprise du spectacle vivant : gestion juridique, sociale, financière et fiscale mais aussi management, ressources humaines et financement du projet.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

- Les structures juridiques du spectacle
- Cadre juridique, social et éditorial du spectacle
- Economie du spectacle
- Gestion sociale de l'activité
- Management et ressources humaines
- Obligations comptables et outils financiers
- Produire et diffuser
- Politiques publiques et collectivités territoriales
- Les financements des SPRD et autres organismes
- Fiscalité du spectacle vivant
- Technique de recherche d'emploi
- Stage de 70 heures obligatoire

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Le responsable pédagogique de cette formation est Bernard AMADE, coordonnateur de l'Unité Culture. L'équipe pédagogique est composée de professionnels de la culture reconnus pour leur connaissance du terrain et leur expérience de formateur.

Pascal CABERO : Formateur et conseiller à l'Unité Culture. Ancien musicien professionnel, auteur, écrivain. **Marc TISON** : Formateur et consultant à l'Unité Culture. A été notamment manager d'artistes, directeur du Grand Mix (Tourcoing) et du Bolegason (Castres). **Daniel MADRID**, formateur intervenant dans le domaine de la diffusion (hors musiques actuelles). Ancien chargé de diffusion, a été chargé de production pour le réseau Chainon FNTAV. **Myriam CHAABOUNI** : Directrice de la structure de production Tout'Art à Toulouse. **Mailys LE GALL** : Consultante sénior en stratégie et management, analyste financière notamment dans le secteur culturel. **Véronique DUBARRY** : Chargée de production pour le bureau de production Acolytes (La Grainerie - Toulouse). **Jérôme DHAUYRE** : Musicien, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse (IEDN) il a été responsable commercial pendant près de 20 ans. **Bernard AMADE**, juriste et historien de l'art de formation, ancien dirigeant d'entreprises de publicité et de spectacle.

EVALUATION DES ACQUIS ET VALIDATION DU CURSUS

Le contrôle des acquis est réalisé auprès des participants tout au long de la formation, à l'issue de chaque module. A la fin de la formation chaque stagiaire évalue son parcours en face à face lors du dernier regroupement. Un suivi est réalisé dans un délai de 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet. Une attestation de formation professionnelle est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

FINANCEMENT, EFFECTIF, DUREE

L'effectif est limité à 15 places par session. La première session se déroulera du 25 mars au 7 octobre 2019. La seconde session : à déterminer. Le Rythme : en moyenne 3 séances de travail tutoré de 2 ou 3 heures par semaine et 5 regroupements physiques pour un total de 313 heures. Période de stage session de Toulouse : du 3 au 14 juin. Interruption du 22 juillet au 16 août inclus. Pour la seconde session : dates à déterminer, du 4^e trimestre 2018 au 1^{er} trimestre 2019.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

LIEU

Point d'accès du Réseau Occitanie e-formation de votre choix, pour la session de Toulouse : <https://www.laregion.fr/Ou-se-former,5521>. Regroupements de la première session : : 108 Route d'Espagne - 31100 TOULOUSE. Regroupements de la seconde session : ARDEC, 120 Rue Adrien-Proby - 34090 MONTPELLIER. Points d'accès à déterminer.

CONTACT

Renseignements sur les démarches administratives et rendez-vous formateurs au 05 61 43 23 03 ou : a.prugnieres-moussarie@ucrm.fr.



Siège

 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
 05 62 14 95 00  05 62 14 95 95
 accueil@ucrm.fr

Code APE 9499Z / Siret n° 481 629 665 00011

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°73 31 08114 auprès du Préfet de la région Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR [UCRM.FR](http://ucrm.fr)